

C
A
P

Préparation et réalisation d'ouvrages électriques

Le-a titulaire de ce CAP intervient comme électricien-ne. Il-elle installe, met en service, entretient et répare des équipements, principalement en basse tension.

Au cours de ses activités, l'électricien-ne :

- réalise les installations électriques des logements individuels ou collectifs, des bureaux, des locaux agricoles ou industriels ;
- construit des équipements industriels : coffrets et armoires destinés au contrôle et aux commandes d'automatismes ;
- pose et raccorde les réseaux de distribution d'énergie électrique comme par exemple l'éclairage public et la signalisation urbaine.

Rigueur et vigilance sont des qualités indispensables au-à la titulaire de ce CAP car travailler avec l'électricité représente toujours un risque.

Débouchés

Il-elle intervient dans des secteurs très divers : entreprises d'installation électrique ou de construction de matériel électrique, entreprises de transport (SNCF, RATP), sociétés de maintenance, entreprises de distribution, services techniques des administrations.

Métiers accessibles :

- Electricien-ne installateur-trice
- Monteur-euse câbleur-euse

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Statistiques

Formation très demandée en Nouvelle-Calédonie

Programme

Matières	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{re} année	2 ^e année
Français, histoire-géographie éducation civique	4h	4h
Mathématiques –sciences physiques et chimiques	3h30	3h30
Langue vivante	2h	2h
Arts appliqués et cultures artistiques	2h	1h30
Education physique et sportive	2h30	2h30
Prévention santé environnement	1h	1h30
Enseignement technologique et professionnel	18h	18h
Enseignements facultatifs :		
Atelier d'expression artistique	2h	2h
Atelier d'éducation physique et sportive	2h	2h

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- **Electrotechnique** : lois fondamentales de l'électricité, courant continu, courant alternatif sinusoïdal, appareils

de mesures (multimètre, pinces multifonctions, contrôleurs dédiés) ;

- **Energie électrique** : la production, le transport (transformateur) et la distribution (comptage, tarification), les utilisations (éclairage, électrothermie, chauffage, climatisation), la force motrice et les moteurs, etc ;
- **Installations et équipements électriques** : canalisations électriques, installations électriques des bâtiments, appareillage basse tension ;
- **Installations communicantes** : éléments électroniques et informatiques de courant faible qui contrôlent et commandent les matériels électriques (courant fort) : interphones, les dispositifs d'alarme et de sécurité (incendie, accès à un local) ou de contrôle du chauffage, etc ;
- **Sécurité au travail**
- **Représentation graphique et modélisation** : les schémas électriques, le dessin technique du bâtiment, la représentation d'une pièce ou d'un sous-ensemble mécanique.

- Mention complémentaire (MC) Maintenance en équipement thermique individuel
- MC Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
- MC Réalisation de circuits oléohydrauliques et pneumatiques
- Brevet professionnel (BP) Installations et équipements électriques
- BP Monteur en installations de génie climatique

Où se former en Nouvelle Calédonie ?

• En lycée public :

- LP Pétro Attiti, NOUMEA
- LP Augustin Ty, TOUHO

• En lycée privé :

- LP Champagnat, PAÏTA
- Centre de Formation des Apprentis / CMA www.cma.nc

Stages

12 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Unités professionnelles :

- Communication technique, coeff. 4
- Réalisation, coeff. 9 (dont coeff. 1 pour la prévention santé environnement)

Unités d'enseignement général :

- Français et histoire - géographie - éducation civique, coeff. 3
- Mathématiques – sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- Bac pro Electrotechnique, énergie, équipements communicants
- Bac pro Technicien en maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- Bac pro systèmes électroniques numériques
- CAP Installateur thermique

en savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO) de Nouméa :

10, rue Georges Baudoux
98845 Nouméa
Tel (687) 27.53.28 www.cio@ac-noumea.nc

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.